Brochure Technique Région Sud

SAISON 2023/2024

Gymnastique

Rythmique

SOMMAIRE

P3. Les contacts

P4. Les compétitions

P5 et 6. Contenu du Programme Régional

P7. Les engagements, les forfaits, passage des remplaçantes, les musiques

P8. Secteur jugement

P9. Formation des juges

P10. Formation des cadres

P11. La Coupe Formation et le P.A.S.

CONTACTS

Délégué Administratif Régional

M. Dominique BOISTEAUX
dominique.boisteaux@free.fr

Déléguée Technique Régionale

Mme Sandra CATALA
Tél : 06.60.69.53.45
sandracatgr@sfr.fr

Responsable
Secteur Jugement / Formation de juges

Frédérique TAULANE
Tél : 06.61.82.55.25
taulane.frederique@gmail.com

Responsable
Niveau 1

Frédérique TAULANE
Tél : 06.61.82.55.25.
taulane.frederique@gmail.com

Responsable
Niveau 2

Danielle BOUREZ
Tél : 06.82.18.29.93.
bourez.danielle@gmail.com

Responsable
Niveau 3

Anaïs REMY
Tel : 06.28.20.58.43.
anais.remy@edu.ece.fr

Responsable
Format° de Cadres

Sandra CATALA
Tél : 06.60.69.53.45
sandracatgr@sfr.fr

Responasble
P.A.S.

Stéphanie GASSIER-ARNOUX
Tel : 06.73.13.47.65.
stephanie.graix@gmail.com

Responsable
C.F.

Justine RENAULD
Tél : 06.19.52.34.37
justine.pellegrino@outlook.fr

COMPETITIONS

Inter-Département des Individuelles : Performance, Fédéral et Régional :

Samedi 18 et Dimanche 19 Novembre 2023

Région des Individuelles : Performance, Fédéral et Régional :

Samedi 16 et Dimanche 17 Décembre 2023

Inter-Département des Ensembles et Duos Nationaux, Fédéraux, Régionaux et Performance :

Samedi 16 et Dimanche 17 Mars 2024

Région des Ensembles et Duos Nationaux, Fédéraux, Régionaux et Performance :

Samedi 13 et Dimanche 14 Avril 2024

1. Contenu des programmes Régionaux 2023-2024 :

En cas de trop grand nombre d'engagements, des qualifications seront mises en place dès le département.

Régional Individuel

Les gymnastes de ce programme peuvent s'engager en Régional Duo, Ensembles Fédéraux B ou C.
Compétitions en même temps que les individuelles.
Toutes les gymnastes qui feront un podium (sur 7 engagé(e)s minimum) devront matcher en fédéral individuel lors de la saison 2024-2025

Catégorie d'âge	1 enchainement	Note D : CODE FIG aménagé Valeur des difficultés limitée à 0.10, min 3 diff dont 1 de chaque GC Le nombre de DB indiqué est le nombre max validé R : Min1 - Max 2 (1 seul « R aménagé » autorisé, avec 2 rotations enchaînées dont une sous l'envol de l'engin à 0.10) **ATTENTION UNIQUEMENT DES ROTATIONS VERTICALES *Sauf le* ML(7/8/9 ans)** DA Max 8 / 2 Ondes Obligatoires / 2 Pas de danses Les combinaisons ne sont pas autorisées Musiques avec paroles autorisées, de 1' à 1'30	Note E et A Sur 10 pts
7/8/9 ans **2017/2016/2015**	ML	CODE FIG Aménagé **3** difficultés corporelles validées, MAX D = 1.10	CODE FIG
10-11 ans 2014/2013	Ballon	CODE FIG Aménagé **3** difficultés corporelles validées, MAX D = 3.00	CODE FIG
12-13 ans 2012/2011	Corde	CODE FIG Aménagé **3** difficultés corporelles validées, MAX D = 3.00	CODE FIG
14-15 ans 2010/2009	Cerceau	CODE FIG Aménagé **4** difficultés corporelles validées, MAX D = 3.50	CODE FIG
16-17 ans 2008/2007	Massues	CODE FIG Aménagé **5** difficultés corporelles validées, MAX D = 4.00	CODE FIG
18 ans et + 2006 et avt	Massues	CODE FIG Aménagé **5** difficultés corporelles validées, MAX D = 4.00	CODE FIG

Régional Performance Individuel 7/8/9 ans

Les gymnastes de ce programme ne peuvent s'engager en Régional duo et ensembles 7-8-9 ans, engagement uniquement sur les ensembles perf 7-8-9 ans du programme national : tableau P 5 de la lettre dans la brochure national 2023-2024 .

Catégorie d'âge	Enchainement	Note D ouverte : CODE FIG aménagé Musiques avec paroles autorisées, de 1'15 à 1'30	Note E et A Sur 10 pts
7/8/9 ans ***2017/2016/2015*** **A**	ML et Massues	Idem que le programme national p.4 de la lettre FFGym Prendre en compte le nombre de diff du tableau.	CODE FIG
7/8/9 ans ***2017/2016/2015*** **B**	ML		

Régional Duo

Les gymnastes de ce programme peuvent s'engager en Régional Individuel, il est interdit aux gymnastes engagé(e)s dans le programme Régional Performance Individuel A ou B 7/8/9 ans.

Catégorie d'âge	1 enchainement	Note D : CODE FIG aménagé Valeur des difficultés limitée à 0,10 - 1 Onde 1 seul GF de chaque exigé Combinaison de DB interdite – R interdite – min 1 collabo, max 7 Interdit aux combinaisons de collab Obligatoire : min 1 collab de chaque Type Musiques avec paroles autorisées, de 1'30 à 1'45	Note E et A Sur 10 pts
7/8/9 ans **2017/2016/2015**	Cerceaux	CODE FIG Aménagé **3** difficultés corporelles max (1 de chaque GC), **1** échange, MAX D = 3,00	CODE FIG
13 ans et – **2014/13/12/11**	Cerceaux	CODE FIG Aménagé **3** difficultés corporelles max (1 de chaque GC), **2** échanges, MAX D = 4.00	CODE FIG
TC 2010 et avt	Ballon/Ruban	CODE FIG Aménagé **3** difficultés corporelles max (1 de chaque GC), **2** échanges, MAX D = 5.00	CODE FIG

Revalorisation de +0,20 pt pour le critère de 8 mètres sur les échanges (quelle que soit la hauteur)

Régional Ensemble

Programme interdit aux gymnastes engagé(e)s en Fédéral et Régional Individuel et en Régional Performance Individuel A ou B 7/8/9 ans.

Catégorie d'âge	1 enchainement libre de 3 à 8 gymnastes *+ 0.20 par gym à partir de la 4ème*	Note D : CODE FIG aménagé Valeur des difficultés limitée à 0,10 - 1 Onde 1 seul GF de chaque exigé Combinaison de DB interdite – R interdite – Interdit aux combinaisons de collab min 1 collab de chaque Type – Max 7 Musiques avec paroles autorisées, de 1'30 à 1'45	Note E et A Sur 10 pts
7/8/9 ans **2017/2016/2015**	Ballons	CODE FIG Aménagé **3** difficultés corporelles max (1 de chaque GC), **1** échange, MAX D = 3,00	CODE FIG
10-11 ans 2014/2013	Ballons	CODE FIG Aménagé **3** difficultés corporelles max (1 de chaque GC), **1** échange, MAX D = 3.00	CODE FIG
12-13 ans 2012/2011	Massues	CODE FIG Aménagé **3** difficultés corporelles max (1 de chaque GC), **2** échanges, MAX D = 3.00	CODE FIG
14-15 ans 2010/2009	Cerceaux	CODE FIG Aménagé **3** difficultés corporelles max (1 de chaque GC), **2** échanges, MAX D = 4.00	CODE FIG
TC 2008 et avt	Ballons	CODE FIG Aménagé **3** difficultés corporelles max (1 de chaque GC), **2** échanges, MAX D = 4.00	CODE FIG

Revalorisation de +0,20 pt pour le critère de 8 mètres sur les échanges (quelle que soit la hauteur)

2. Les engagements :

Pour participer aux compétitions :

- Les confirmations d'engagements sont à réaliser **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion** (un mail vous sera envoyé par le Comité pour vous en informer)

Pour chaque compétition, tous les clubs GR pourront consulter sur le site du Comité Régional.

✓ 15 jours avant les phases d'orientation, le dossier général et technique (comprenant l'organigramme, les jurys, hôtel, restauration, plan, …)

Les compétitions Inter- départementales et régionales sont placées sous l'autorité de l'équipe Technique Région Sud.

Nb : afin de faciliter l'organisation des compétitions, prenez soin de renvoyer « en temps et en heure » et de remplir correctement les documents que le club organisateur vous demande dans le dossier club.

CONTROLE DES LICENCES

Le contrôle des licences est obligatoire. Les participants (juges, entraîneurs, gymnastes) doivent présenter leur attestation de licence ou leur e-licence pour toutes les compétitions. Le support présenté doit comporter la photo du licencié.
Pour les compétitions par équipes, une vérification de la composition de celles-ci est réalisée avant l'entrée en compétition, en complément du contrôle des licences.

3. LES FORFAITS :

Les FORFAITS sont à déclarer **via l'interface EngaGym à partir du site www.ffgym.fr en respectant les dates de forclusion :** 10 jours maximum avant la compétition, passé ce délai, les droits d'engagements seront dus, excepté pour raison médicale (joindre un certificat)

4. PASSAGE DES REMPLACANTES :

Il n'y a pas de passage des remplaçantes pour les ensembles du programme régional.

5. LES MUSIQUES :

La gestion des musiques est informatisée sur les compétitions.

Pour toutes les compétitions, les musiques des enchaînements devront être transmises **via l'interface DJGym à partir du site www.ffgym.fr** au format « **mp3** ».

Nous vous demanderons tout de même d'emmener une clé USB avec toutes les musiques de vos gymnastes.

5. SECTEUR JUGEMENT :

Répartition du jury lors des compétitions régionales :

Une répartition équitable est faite entre les départements de la région selon les engagements lors des compétitions.

2 responsables de juges sur chaque compétition régionale :

Pour la région des individuelles > 6 Juges désignés et pris en charge par le Comité Régional
Pour la région des ensembles > 8 Juges désignés et pris en charge par le Comité Régional

Les juges convoqués sont désignés par la responsable régionale du jugement en fonction du niveau, des compétences et devront avoir jugé à l'inter-département minimum.
Ces juges devront officier pour la durée totale de la compétition.
Des juges clubs, des juges de lignes et parfois des juges neutres devront compléter le jury. Les juges qui pourront entrer dans le jury aux championnats régionaux devront avoir jugé au moins une rotation au championnat départemental ou inter-départemental (les 2 fortement conseillés).
Il n'y a pas de juge convoqué pour les compétitions Inter-Départementales.

Les réunions de juges auront lieu en soirée et en visio la semaine précédent les championnats inter-départementaux et régionaux.
En compétition, les juges devront être prêt(e)s 15' avant le début de la rotation.
Le carnet de juge se dématérialise à partir de cette année.

ATTENTION NOUVEAUTE :

Pour gérer les juges et leurs activités, de nouvelles applications sont mises en place dans Engagym et au niveau des compétitions. Désormais, il faudra IMPERATIVEMENT engager les juges du club via « Engagym », « Evènement » et rubrique : « JugeGym » pour chaque compétition. Cela alimentera automatiquement le e-carnet des juges. Sans ces engagements, aucune action de jugement ne sera indiquée dans le e-carnet. Il n'y aura aucune possibilité d'ajout une fois les compétitions passées.
Il faudra également remplir le tableau du jury préparé par la responsable des juges et lui renvoyer dans les délais imposés.

Absence de juge : Une amende de **305 €** sera à régler avant l'entrée en compétition de l'individuel ou de l'ensemble concernée, sinon il ne sera pas de classé et ne pourra défiler.

FORMATION DE JUGES

IMPORTANT ! Les formations doivent être réglées au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.

FORMATION NIVEAU 1

Le Comité Régional **gère l'intégralité de la formation des juges niveau 1.** Les convocations seront envoyées par le Comité Régional mais ***les formations resteront dans les départements***.

- Candidature :
  1. Être licencié FFGym 2024
  2. Né en 2009, l'âge exigé pour l'examen (14 ans)
- Inscription **avant le 10 Septembre 2023**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

- Droits d'inscription : **60 €,** Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Région Sud),
- Dates : (lieux à déterminer)

Formations : Dimanche 8 octobre 2023 / Dimanche 12 novembre 2023/ Dimanche 10 décembre 2023

Examen : Dimanche 21 janvier 2024 : ***Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés (aucune dérogation ne sera acceptée).***

FORMATION NIVEAU 2

- Candidature :
  1. Être licencié FFGym 2024
  2. Être titulaire du juge niveau 1 GR
  3. Avoir jugé lors de 3 compétitions pour pouvoir passer le niveau supérieur
- Inscription **avant le 10 Septembre 2023**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

- Droits d'inscription : **60 €,** Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique région Sud),
- Dates : (lieux à déterminer)

Formations : Dimanche 8 octobre 2023 / Dimanche 12 novembre 2023 / Dimanche 10 décembre 2023

Examen : Dimanche 21 janvier 2024 : ***Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés (aucune dérogation ne sera acceptée).***

FORMATION NIVEAU 3

- Candidature :
  1. Être licencié FFGym 2024
  2. Être titulaire du juge niveau 2 GR
  3. Avoir jugé lors de 3 compétitions pour pouvoir passer le niveau supérieur
- Inscription **avant le 10 Septembre 2023**

via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS »

- Droits d'inscription : **60 €,** Règlement à envoyer à Toulon (Chèque libellé à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique région Sud),
- Dates : (lieux à déterminer)

Formations : Dimanche 8 octobre 2023 / Dimanche 12 novembre 2023 / Dimanche 10 décembre 2023

Examen : Dimanche 21 janvier 2024 : ***Pour présenter l'examen, il est impératif d'assister à tous les cours de formation proposés (aucune dérogation ne sera acceptée).***

FORMATION DE CADRES

IMPORTANT ! <u>Les formations doivent être réglées</u> au moment de l'inscription.
Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence ou d'arrêt.

CONDITIONS D'INSCRIPTIONS « ANIMATEUR FEDERAL & AIDE ANIMATEUR »

Les cadres AF ayant commencé la formation en 2022/2023, et qui la poursuivent en 2023/2024, ont l'OBLIGATION de se réinscrire en suivant la procédure ci-dessus.

Inscriptions via le site de la FFG, rubrique « FFGYM LICENCE », « FORMATIONS » puis « GESTION DES SESSIONS » <u>avant 10 septembre 2023</u> (connectez-vous avec vos codes clubs).

- Être licencié FFGym 2024
- Être âgé d'au moins 15 ans en 2023 (année de naissance 2009 minimum)
- Être titulaire du PSC1 (pour validation du diplôme)
- S'acquitter des droits d'inscription : **250 € pour l'Animateur Fédéral**
  50 € pour l'Aide Animateur

IMPORTANT ! Montant dû, même si le candidat choisit de faire la formation sur 2 ans

Chèque à libeller à l'ordre du Comité Régional de Gymnastique Région Sud et à envoyer au Comité Régional à Marseille.

<u>Possibilité de faire la formation « Animateur Fédéral » sur 2 ans</u> :

° La <u>1ère année</u> : les Modules « Animer » et « Access Gym Général », soit 28 heures de formation.
° La <u>2ème année</u> : le Module « AccessGym Disciplinaire », soit 19h de formation.

Formations	Dates	Lieux
Module « Animer »	30 septembre et 1er octobre 2023	A déterminer
Module « Access Gym Général »	4 et 5 novembre 2023	A déterminer
Aide Animateur	28 ou 29 octobre 2023	A déterminer
Module 1 « Access Gym Disciplinaire » GR	3 décembre 2023	A déterminer
Module 2 « Access Gym Disciplinaire » GR	4 février 2024	A déterminer
Module 3 « Access Gym Disciplinaire » GR	7 avril 2024	A déterminer

<u>Renseignements utiles</u> :

1. Afin de valider l'Animateur fédéral votre présence **<u>ACTIVE</u>** à toutes les formations est indispensable.
2. Vous serez également évalués sur les modules pédagogiques.
3. L'autorisation parentale pour les mineurs est obligatoire ***(voir chapitre « GENERALITES »)***

LA COUPE FORMATION

Se référer au règlement technique GR 2023-2024 p12,13,14 et à la Lettre FFGym GR 2023-2024 p3 de la brochure nationale.

Le P.A.S : Les informations seront mises en ligne sur le site du Comité Régional dans la rubrique « Haut Niveau », puis « P.A.S ». *Un mail vous sera transmis ultérieurement***.**

INFORMATIONS

Il est impératif de bien lire les différents documents à votre disposition, afin d'être au clair avec toutes les réglementations (le code de pointage, le règlement technique GR 2023-2024, les lettres FFGym GR 2023-2024, la brochure Région Sud GR 2023-2024, la brochure de votre département…).

Il est très important de regarder régulièrement les sites : FIG (Newsletters), FFGym, FFGymRégionSud, le site de votre département pour être à jour des différentes informations.

Et si des questions persistent, n'hésitez pas à nous contacter.

L'Equipe Technique GR du CR Région Sud.